

Libye : les entendus d'un « printemps »

Yalaoui Ahmed

The NATO Intervention in Libya Lessons learned from the campaign, Kjell Engelbrekt, Marcus Mohlin and Charlotte Wagnsson, edited by Routledge, Taylor & Francis Group, London and New York, 2014, 272 pages

En octobre 2015, la Libye, issue du *Printemps arabe*, fêtera le début de la cinquième année de son existence. Quelle(s) lecture (s) peut-on établir de l'évolution des événements s'étalant du début de la révolte, février 2011, à ce jour où les alliés d'hier sont devenus aujourd'hui adversaires, voire ennemis ? Ils sont à la recherche d'un consensus leur permettant de sortir de cette instabilité dans laquelle vit la nouvelle Libye.

Avec un recul dont les acteurs de l'époque ne pouvaient avoir, cette contribution tente de relire et de synthétiser les différents regards portés sur le *printemps arabe* depuis la chute du « *guide de la Grande Jamahiriya arabe Libyenne* ». L'ouvrage collectif *The NATO Intervention in Libya Lessons learned from the campaign*; est tout désigné pour répondre à cette préoccupation pour deux raisons au moins.

Tout d'abord, les trois auteurs ayant dirigé ce livre, ainsi que la majorité des dix autres contributeurs, sont des suédois si l'on excepte les trois venant du Norvège, des Pays-Bas et de l'Angleterre.

La question se pose de savoir si ce regard scandinave diffère de la vision dominante et lui confère un intérêt singulier ? Pour mettre en exergue son apport, celui-ci sera abordé et comparé à d'autres analyses faites en langues arabes ou françaises, qui se sont intéressées à la nature des changements intervenus dans ce pays ainsi que d'autres pays arabes.

Ensuite, les auteurs de cette recherche se distinguent par les disciplines dont ils sont issus ; bien qu'il y ait parmi eux des juristes, des politologues et des spécialistes de communication, on y retrouve, aussi, des militaires et des stratèges de la défense. Pour John Andreas Olsen, un des auteurs de ce travail et qui l'a préfacé, celui-ci aurait un « *grand intérêt* » pour trois catégories de praticiens « *policy-makers, military professionals and researchers* » (p. xviii)

Cependant, son contenu est structuré en trois parties, et chacune d'elles prend en charge une thématique particulière. La première s'intéresse à la légalité, le droit international et la politique d'intervention. La deuxième revient sur la guerre menée par l'Organisation du Traité Atlantique Nord (OTAN), les aspects techniques et le rôle décisif des opérations. Enfin, la dernière traite les mesures nommées auxiliaires à la chute du régime telles que la communication et le rôle des *thumar*. Ce terme arabe est utilisé par les auteurs pour désigner les « révolutionnaires » libyens.

Ici, on peut constater que les différentes contributions charpentant l'ouvrage tournent autour de la problématique de l'interventionnisme en essayant de répondre à la question : à quel moment celui-ci devient-il légal, justifié par le droit international et concrétisé par l'OTAN, cette dernière apparaissant aussi un outil onusien.

Dans les situations où cette organisation est intervenue militairement, notamment dans l'aire arabo-musulmane, que ce soit en Irak, en Libye et même en Syrie, sa responsabilité politique et celle des Etats qui ont été à l'origine du chaos institutionnel et du drame humain dans lesquels les populations de ces pays vivent, depuis des années, ne peuvent être mises de côté ou omises dans l'analyse. A moins de considérer ces désastres où des milliers de personnes furent tuées, et s'entretient encore, comme des effets collatéraux...

Afin d'approcher ces questionnements, nous privilégierons les regrouper en quatre variables, reprenant des éléments épars, voire des détails qui paraissent peu importants.

1. Spontanéité et origines du mouvement

Dans un numéro thématique sur le *printemps arabe*, la revue arabophone *Al Mustaqbal Al Arabi*¹ réserve un dossier à la Libye. L'un des participants à ce débat n'est autre que le politologue Mahmoud Jibril, le quel était un acteur de premier rang dans la révolte et par la suite président de l'Exécutif du Conseil National de Transition Libyenne (CNT).

Il estime que l'expression *intervention de l'OTAN* en Libye n'est pas appropriée, préférant parler de l'intervention de la *communauté internationale* puisque plusieurs armées, ne faisant pas partie de cette organisation, ont participé effectivement à cette alliance, à l'instar de celles des Emirats arabes, Jordanie et Qatar. De plus, cette intervention était faite à la demande de la Ligue des États arabes et du Conseil de coopération du Golfe et avec l'approbation de l'ONU². (p.112). La position du secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen, est plus nuancée puisque pour lui c'est la force de l'Alliance qui a été démontrée, dans le contexte d'une démarche claire, une base légale et une cause juste.

À ce propos, il déclarait encore : « *Pour beaucoup, en Libye, l'Otan avait fait la différence entre la vie et la mort* »³ déclare-t-il.

De son côté, Mahmoud Jibril met en avant la spontanéité de l'insurrection et ses origines sociales.

« Cette révolution, à l'instar des autres, n'avait pas de projet [politique] ; elle ne fut planifiée par personne. Elle était, donc, spontanée » « Notre conseil [CNT] n'était ni une fabrication occidentale ni orientale » (p.110) « Les jeunes qui ont mené les révolutions arabes revendiquaient des solutions de développement et non des solutions idéologiques. » (p.105)⁴.

Les indicateurs socio-économiques cités par le Programme des Nations Unies pour le développement entre 2000 et 2009, et repris par Saad Eddine Ibrahim indiquent que le revenu moyen par habitant a connu une augmentation substantielle dans les pays concernés par ce *printemps*, et ce pour la période antérieure.

Ainsi, celui de la Tunisie est passé de 1300 à 8000 dollars ; celui de la Libye de 5000 à 15000 ; de l'Égypte de 500 à 5500 et, enfin celui de Bahreïn de 13 000 à 37000 dollars⁵. À l'opposé de Mahmoud Jibril, Saad Eddine Ibrahim infirme, ainsi, le caractère revendicatif social de ces événements et propose, en alternative, le paradigme politique pour l'appréhender.

2. Paradigme politique

Ce dernier observe, en effet, que l'absence des libertés et la nature absolue du pouvoir seraient à l'origine de ces contestations.

L'auteur de cette contribution pondère ce paradigme à travers la question suivante : pourquoi ce mouvement a-t-il touché uniquement des républiques ? En d'autres termes celles qui étaient considérées comme étant « socialistes et progressistes » dans les années soixante-dix et quatre-vingt, alors que les émirats et monarchies du Monde arabe en ont été épargnés⁶ ?

Il serait difficile de les considérer plus démocratiques que celles qui viennent d'être citées, puisque dans certaines d'entre elles, il n'existe même pas d'institutions élues, ou de droits élémentaires pour la femme, tel celui de conduire la voiture par exemple.

Avec sa vision qui lui est connue, Samir Amin défend des positions assez proches. Pour lui, « *ces régimes se sont essouffés. L'heure de la contre-offensive de l'impérialisme est sonnée* »⁷. Bien qu'occultée dans « The NATO intervention in Libya », la dimension économique a été abordée dans le compte rendu de la mission Internationale d'évaluation des belligérants libyens (mai 2011) qui conclut que « *les causes sociales ne semblent donc pas déterminantes dans la crise dont il faut rechercher les causes ailleurs* »⁸ (p.137).

3. Quarante ans de pouvoir

Relatons, ici, quelques éléments nous permettant de comprendre comment le Guide Mouammar Kadhafi s'est accaparé d'un pouvoir autoritaire, sans partage, pendant plus de quarante ans (de 1969 à 2011). La Libye fut d'abord une monarchie après son indépendance, proclamée le 2 décembre 1951. Elle avait été, auparavant, colonisée par l'Italie de 1911 à 1943. Après la défaite de l'Allemagne nazie et de ses alliés, les vainqueurs britanniques et français se sont partagé le pays durant huit ans.

Cependant, l'histoire contemporaine de ce pays demeure bien liée à la famille royale d'El Sanouci et à la personnalité de Mouammar Kadhafi. À l'âge de vingt-sept ans, ce dernier, militaire de métier, renverse la monarchie le 1^{er} septembre 1969 et institue la République. Qualifiant le pouvoir royal de « réactionnaire », le nouveau maître du pays crée son mouvement politique l'« Union socialiste arabe » à l'image du parti nassérien égyptien qui portait la même appellation.

Dans son *Livre Vert*, publié en 1975, Kadhafi se voit idéologue et Guide de la troisième voie (1979), voire, par la suite, "King of The Kings" en 2008. Tout en critiquant la démocratie, à partir de 1977, il met en place la *Grande Jamahiriya arabe et socialiste* et propose des congrès populaires.

On peut lire dans ce Livre : « *la représentation parlementaire est une représentation trompeuse du peuple* » (p.4), « *le parti est une dictature contemporaine* » (p.9) « *le référendum est une imposture envers la démocratie* » (p.20) et les « *congrès populaires [sont] l'unique moyen de la démocratie populaire* » (p.23) « *La Loi véritable d'une société est la coutume et la religion ; toute autre tentative en dehors de ces deux sources est inutile et illogique* » (p.28).

Indéniablement, le comportement politique du Guide fût à l'origine de conflits et d'ambiguïtés dans les rapports entre des hommes politiques arabes. Après la disparition du président égyptien Nasser, il s'octroie son héritage idéologique révolutionnaire, le panarabisme en particulier. Après l'échec des tentatives d'union avec des pays arabes (Égypte et la Syrie en 1972, Tunisie en 1974 et Algérie en 1988), il s'estimait plus Africain qu'Arabe. Avec son imprévisibilité de caractère, les sommets arabes sont devenus, pour lui, un lieu de dénonciation et d'insulte vis-à-vis de certains rois en particulier. Même à la tribune des Nations Unies, en septembre 2009, il a failli déchirer la Charte de l'ONU et l'a jetée en signe de rejet. Malgré l'installation de sa tente à Paris, dans le parc de l'hôtel Margny en 2007 et la demande de mariage de Chelsea, fille de Bill Clinton pour l'un de ses fils, l'homme reste un ardent soutien d'Afrique. Il a financé plusieurs projets, dont le premier satellite africain, après le refus international de « *libérer l'Afrique* » dans le domaine de communication, selon ses propres dires.

La structure sociale traditionnelle constitue le socle de la *Jamahiriya* (État des masses). Le *Livre Vert* fait l'apologie de la tribu, laquelle « *est un "parapluie" social naturel assurant la sécurité dans la société* ». Elle est un élément central du pouvoir qu'il a institué. Seulement, la rupture tribale⁹ résultant des mutations « *n'a pas été comprise par le régime* » (NAQD : p.179)

Dans cette logique, la grande tribu des Zentene a franchi la ligne de la rupture avant qu'elle soit suivie par d'autres.

Remarquons, enfin, que ce ne sont pas les forces sociales traditionnelles, généralement bien organisées y compris les élites, qui ont mené ce mouvement contestataire, mais des forces non structurées et relativement jeunes.

4. Stratégies externes

Dans un article sur le cas de la Tunisie, bien documenté, et avec lequel s'ouvre l'ouvrage collectif, le diplomate et écrivain Mezri Haddad constate que « [...] *nonobstant les causes objectives et endogènes de cette explosion sociale bien réelle, la Tunisie n'a pas vécu une révolution populaire et spontanée, mais a subi une conspiration planifiée et ordonnée et magistralement orchestrée par les stratèges de l'administration américaine avec la complicité active des grands médias du monde occidental et la naïveté participative de certains autres médias ou observateurs qui ne pouvaient qu'être solidaires avec cette jeunesse tunisienne [...]* »¹⁰ (p.39)

Ce n'est pas la durée courte entre le début de l'insurrection, le 15 février et la frappe de l'Otan le 19 mars ainsi que la mutation du philosophe Bernard-Henry Lévy en activiste, dans un terrain militaire, qui vont remettre en question son caractère non-spontané¹¹.

Implicitement, cette conception est partagée par le politologue suédois Kjelle Engebrekt (p.41) lorsqu'il se pose la question Why Libya ? Pour analyser, aussi, les rationalités du Conseil de sécurité des Nations Unies et la politique justifiant l'intervention, il se réfère à un auteur qui disait que « *The raison d'être of United Nations Security Council* »¹² (p.41) est le mensonge pour éviter sa propre disparition.

Surement, ce n'est pas la déclaration du dissident Shalgham, représentant de la Libye dans laquelle il suppliait les Nations Unies à sauver son pays « *Please, United Nations save Libya* », qui aurait un effet sur les dix membres du Conseil de sécurité ayant voté la résolution 1973 laquelle permettait l'utilisation de la force contre Kadhafi.

Quarante-huit heures après la dite résolution, les opérations commencèrent. Sans perdre de temps, les Français et Britanniques réinterprètent le texte des Nations-Unies. Celui-ci prévoyait l'exclusion de zones de vol aérien, non un mandat pour le changement du régime¹³ et la participation directe aux combats aux côtés des insurgés.

Les cinq membres du Conseil de sécurité, qui se sont abstenus de voter l'intervention militaire (Russie, Chine, Inde, Allemagne et Brésil) se seront ainsi laissés piégés par leurs collègues plus belliqueux.

La conclusion de cette recherche, en particulier les leçons tirées de cette intervention, est laissée à Robert Egnell, conférencier au collège Suédois des sciences de guerre et à l'Université Georgetown.

Pour l'OTAN, c'est une occasion de mettre en pratique sa nouvelle conception, conçue en 1999 et finalisée en 2010. Elle serait, selon l'auteur, une sorte de "nouvelle" OTAN, basée sur le concept triple : la défense collective, management des crises et la coopération sécuritaire¹⁴ (p.222).

Bien que l'Opération unifiée protecteur ait été prise, et justifiée par les atrocités commises contre les civils libyens, celle-ci a permis de tirer des leçons stratégiques comparativement à celles d'Afghanistan et d'Irak où le coût fut élevé humainement et militairement.

Sous ce prisme, les finalités de telles interventions se calculent en fonction du coût pour les intervenants. Pour ceux qui les ont subis, tous les dépassements et conséquences néfastes sont vus comme une « *large interprétation de la résolution 1973* » et des « *éléments d'incompréhension* » qu'il en faut délimiter dans les futures opérations, tout en précisant et la nature et l'avenir de l'OTAN (p.234).

Conclusion

Sous le titre *La grande illusion des « révolutions » arabes*, Eric Denécé, tout en présentant les différentes études, conclut « *qu'une analyse approfondie des événements* » aide à « *dégager quatre éléments qui rendent possible la compréhension de la réalité du phénomène derrière la vision fabriquée qui nous en a été donnée* » :

1. L'existence d'un malaise sociétal
2. « *Pilotage et mise en scène des soulèvements par l'étranger* »
3. « *Mise en œuvre de techniques éprouvées de manipulation des foules et déstabilisation de régimes* » et finalement,
4. Le désastre post-printemps. (La face cachée des révolutions arabes p.10)

La situation actuelle de la Libye se caractérise par des risques majeurs dont les dernières percées de DAECH ne sont pas les moindres. Avec des frontières qui sont devenues poreuses, elle est classée comme la source principale des flux migratoires vers l'Europe. La recrudescence du terrorisme dans le subsaharien et la circulation des armes seraient un phénomène difficile à juguler. Il en est de même pour les conflits inter-libyens qui prennent une dimension tribale ou régionaliste et menacent ainsi l'unité territoriale du pays, notamment lorsque ces composantes cherchent des allégeances à l'extérieur de leur pays. Et enfin, tous ces éléments, s'ils ne sont pas maîtrisés, peuvent, de nouveau, justifier des ingérences ; d'où la nécessité de la stabilité dans la région.

Notes

¹ « Où va la Libye » In revue *Al Mustaqbal Al Arabi*, n° 399, mai 2012, Beyrouth, 42 pages (en langue arabe)

² Id.,

³ « *For many in Libya , NATO made difference between life and death* » citée in The NATO intervention in Libya Lessons learned from the campaign , p.1

⁴ Revue *Al Mustaqbal Al Arabi*, n° 399

⁵ Saad Eddine Ibrahim, « causes des révolutions arabes » In *Al Mustaqbal Al Arabi*, op.cit. p.126. L'auteur est directeur du centre des études de développement (Le Caire, Égypte).

⁶ Yalaoui Ahmed, séminaire international « les sociologues arabes face à la question des mutations actuelles », CRASC, Oran, 18-20 février 2014.

⁷ Samir Amin « Origines et réalités du "printemps" égyptien » In *la face cachée des révolutions arabes*, Centre français de Recherche sur le renseignement CF2R, Op.cit. p. 201

⁸ « Libye : un avenir incertain » compte-rendu de mission internationale en Libye, mai 2011 In *la face cachée des révolutions arabes*, Centre français de Recherche sur le renseignement CF2R, sous-direction d' Eric Denécé , Ellipses, Paris 2012.

⁹ Moncef Ouannès, « la Libye dans le "printemps arabe" : éléments d'une lecture de la révolte armée » In Revue NAQD, n°29, thématique *Défi démocratique*, Alger, 2011

¹⁰ Mezri Haddad, « Genèse et finalité de la "Révolution du Jasmin" Essai de démystification politique » (62 pages) In Centre français de Recherche sur le renseignement CF2R, Op.cit. , p. 39

¹¹ Après le drame des migrants et à la question du journal **Le Parisien**, le 29 avril 2015, « vous qui aviez conseillé Nicolas Sarkozy à l'époque. Éprouvez-vous des regrets ? Bernard-Henri-Lévy répond « *Aucun. Car Kadhafi déjà c'était le chaos, déjà l'absence d'État.* », *Le Parisien.fr*.

¹² D.L. Bosco, *Five to rule them All :The UN Security council and the making of the Modern World* , Oxford :Oxford University Press,2009, 6

¹³ Friedrik A. Holst and Martin D. Fink « A legal view on NATO's campaign in Lybia » in

¹⁴ Robert Egnell « Conclusion Lessons and consequences of Operation Unified protector »